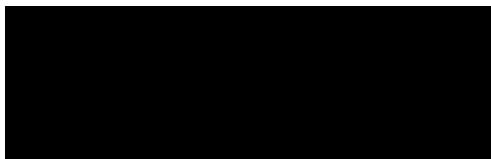


Direction de l'accès à l'information et  
de la propriété intellectuelle

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 29 janvier 2024



**Objet : Demande d'accès aux documents**


**N/Réf. : 1847 00/2023-2024.437**

,

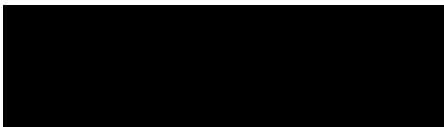
Nous donnons suite à votre demande d'accès aux documents, reçue le 9 janvier dernier, visant à obtenir tous les documents liés à la création et à la mise en place d'un futur comité de jeunes au niveau du ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cadre du projet Aire ouverte, comité annoncé publiquement par le ministre des Services sociaux, Dr Lionel Carmant, le 19 octobre 2023, à la première Journée nationale d'Aire ouverte.

Vous trouverez ci-joint deux documents répondant au libellé de votre requête. Toutefois, certaines informations contenues dans un de ces documents ont été caviardées puisqu'il s'agit d'avis et de recommandations faits depuis moins de 10 ans, et ce, conformément à l'article 37 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Vous trouverez, également annexés à la présente, l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la loi précitée ainsi que l'extrait de celle-ci sur la disposition invoquée.

Veuillez agréer, , l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur,



Robin Aubut-Fréchette

p. j. 2